



RAPPORT DE CAPITALISATION

Février 2024

**Femmes leaders dans l'industrie
semencière en Afrique de
l'Ouest : Renforcement des
Capacités dans la production
de semences et la gestion des
entreprises**



Citation

CORAF. 2024. Femmes leaders dans l'industrie semencière en Afrique de l'Ouest : Renforcement des Capacités dans la production de semences et la gestion des entreprises. Dakar

Remerciements

Le projet CAADP-XP4 a pour but de permettre à la recherche et à l'innovation agricoles y compris aux services de vulgarisation de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement économique et à l'atténuation des changements climatiques en Afrique. Cet objectif pourra être atteint en renforçant les capacités, l'efficacité et le positionnement des organisations régionales et sous-régionales de recherche et de vulgarisation agricoles ainsi que des systèmes nationaux de recherche agricole tout en encourageant la collaboration et le partage des savoirs entre les organisations.



Photos

Cover© CORAF

Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des contenus publiés dans cette brochure à des fins de recherche, de développement et d'éducation agricoles ou pour des produits ou services non commerciaux. Une citation correcte est requise. Les dénominations employées et la présentation du matériel dans cette publication n'exprime, en aucune manière, l'opinion du CORAF concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant leurs frontières ou leurs limites.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site : www.coraf.org

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	4
2.	Problématique de l'accès à des semences de qualité.....	4
3.	Renforcement des capacités des femmes dans l'industrie semencière.....	5
3.1.	Résumé du programme Seed Business.....	5
3.2.	Dispositif de mise en œuvre du programme Seed Business.....	5
3.3.	Contenus de Programme Seed business.....	7
3.4.	Participation des acteurs.....	12
3.5.	Quelques récits de bénéficiaires du programme.....	13
4.	Conclusion.....	15

1. Introduction

Le secteur agricole en Afrique n'est pas assez performant pour diverses raisons, telles que l'absence de politiques cohérentes et propices, des capacités inadéquates pour l'identification, la planification et la mise en œuvre efficaces des interventions nécessaires, des incitations et des ressources insuffisantes, des faiblesses institutionnelles pour la fourniture de services à l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, des investissements inadéquats dans le secteur et un accès insuffisant aux marchés de production. Pour relever les défis auxquels le secteur est confronté et inverser la tendance à la sous-performance, le Programme Détaillé de Développement Agricole pour l'Afrique (CAADP) a été élaboré et signé par les pays africains en 2003. Par conséquent, le soutien apporté par l'Union Européenne par l'intermédiaire du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) au projet CAADP-XP4 aidera les pays africains à progresser dans la réalisation des objectifs du CAADP et de la déclaration de Malabo.

Mis en œuvre dans 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre par le CORAF, les interventions du CAADP-XP4, consistent à combiner de façon synergique, le renforcement des capacités, l'établissement et le fonctionnement de partenariats multipartites pour l'innovation, la politique, l'accès au marché transnational et l'amélioration des investissements, la gestion des connaissances et la planification efficace, la coordination, le partenariat, le suivi, l'évaluation, l'apprentissage (MEL) et l'établissement de rapports.

Fruit d'une collaboration entre l'Union Européenne, le FIDA et le CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles), le projet CAADP-XP4 a permis de former des jeunes et des femmes actives dans la chaîne de valeur semencière. Le but était de renforcer leurs capacités techniques en production semencière et en gestion des entreprises pour améliorer la rentabilité des chaînes de valeur semencières nationales.

Ce programme de formation a été mis en œuvre dans cinq pays. Il a mis en relation et engagé différents acteurs semenciers en se basant sur des dynamiques existantes ou en créant de nouvelles pour jeter les fondements d'un système de proximité, innovant et durable d'accès à des semences de qualité.

Le présent document est réalisé pour capitaliser les leçons apprises et les principaux résultats acquis liés au programme de formation seed business développé pour favoriser l'accès aux semences de qualité aux producteurs et productrices en partenariat avec les réseaux nationaux de femmes semencières dans le cadre de l'activité « Renforcement des politiques nationales, des accords institutionnels régionaux et de l'accès au marché » du projet CAADP-XP4. Ultiment, il vise à favoriser l'apprentissage pour d'éventuelles interventions futures.

2. Problématique de l'accès à des semences de qualité

En Afrique de l'Ouest et du centre, le secteur agricole représente environ 35 % du produit intérieur brut (PIB) de la région et 60 % de la main-d'œuvre active. Par conséquent, le secteur est engagé dans la réalisation de la sécurité alimentaire et de la croissance économique à grande échelle dans la région. Cependant, malgré les progrès réalisés, les défis liés au développement du sous-secteur des intrants agricoles, y compris les semences, en particulier continuent d'hypothéquer la performance et le développement durable du secteur agricole en général.

Des semences de qualité et d'autres matériels de plantation constituent la base de la production végétale et les questions clés à aborder pour une contribution significative des semences à la production agricole sont la disponibilité, la quantité, la qualité et l'accessibilité, ce qui signifie l'accès physique des agriculteurs aux bonnes semences et autres matériels de plantation en quantité, au bon moment et au bon prix.

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF), en tant qu'acteur majeur du secteur semencier en Afrique de l'Ouest, considère que le défi le plus immédiat à relever dans le système semencier est d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des différentes classes (sélectionneur, fondation et certifié) de semences de cultures vivrières de base dans la région de la CEDEAO.

Beaucoup d'efforts sont consacrés au renforcement des capacités des parties prenantes nationales et régionales et de leurs organisations (secteur privé, organisations d'agriculteurs, universités/établissements d'enseignement supérieur, institutions de recherche internationales, décideurs politiques, etc.) pour mettre à l'échelle les nouvelles technologies, produire et fournir des semences de qualité et développer l'industrie semencière.

Les femmes et les jeunes jouent un rôle crucial dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire. Cependant, ils sont confrontés à des disparités de genre dans l'accès aux technologies et innovations, aux intrants, aux services et infrastructures agricoles, aux crédits, aux formations agricoles qui réduisent leur capacité de production agricole, et leur autonomisation socio-économique dans le secteur.

Le secteur semencier présente des potentialités énormes en termes de création d'emplois et de richesses pour les femmes et les jeunes, qui peuvent contribuer véritablement à la mise en échelle des semences de qualité, pour combler les insuffisances dans la disponibilité des semences de qualité, estimée à 70% en Afrique de l'Ouest.

3. Renforcement des capacités des femmes dans l'industrie semencière

3.1. Résumé du programme Seed Business

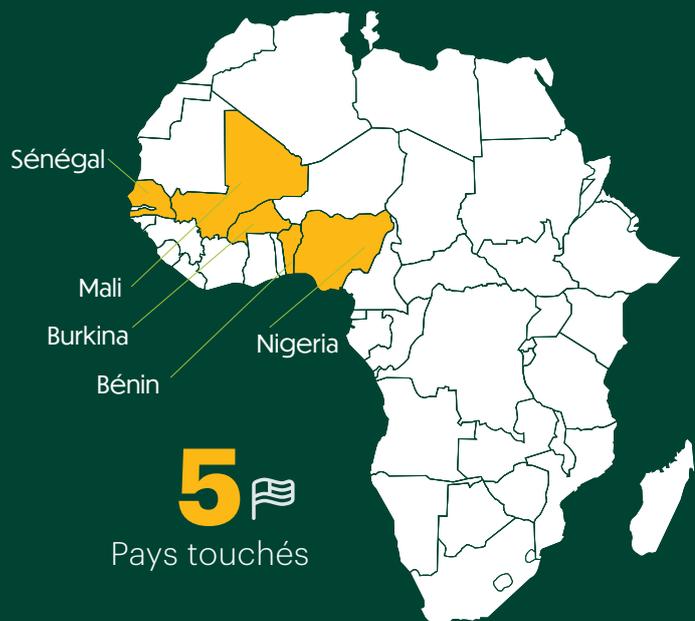
Pour promouvoir la mise à échelle inclusive des semences de qualité, le CORAF a organisé une session de formation régionale des femmes leaders et des jeunes à Abidjan en avril 2022 qui a abouti à la mise en place d'un réseau régional des femmes entrepreneurs dans le domaine des semences végétales. Une des recommandations de cet atelier régional était la conduite des sessions de formation sur la production/multiplication, la transformation, la commercialisation de semences de qualité, et la gestion des entreprises semencières au profit d'un grand nombre de femmes et de jeunes entrepreneurs. Ladite formation vise à atteindre au maximum une trentaine de personnes (exclusivement des femmes et des jeunes).

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines en matière d'AR4D constitue l'un des quatre résultats recherchés par le CORAF dans le cadre de son Plan stratégique 2018-2027. En effet sous les auspices de l'initiative Développement de l'innovation intelligente par la recherche en agriculture (DeSIRA) de la Commission européenne, le CORAF a bénéficié, grâce au projet CAADP-XP4, d'un financement en vue de stimuler la transformation de l'innovation dans les systèmes agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre, pour une plus grande résilience au changement climatique et pour mieux répondre aux demandes en matière de développement. C'est donc en droite ligne avec ses objectifs que le Projet CAADP-XP4 fournit l'accompagnement technique et financier pour la réalisation de formation des jeunes et des femmes sur la chaîne de valeur des semences de qualité en faveur de cinq pays de l'Afrique de l'Ouest.

3.2. Dispositif de mise en œuvre du programme Seed Business

Le Programme Seed Business a permis de réaliser des formations nationales des femmes et des jeunes sur les techniques de production de semences et de la gestion efficiente des entreprises semencières.

Programme de formation Seed Business en Chiffres



5

Pays touchés

5

Systèmes Nationaux de
Recherche Agricole (NARS)

5

Réseaux nationaux de femmes
semencières concernées

5

Sessions de forma-
tion déroulées

5

Présentations
sur le genre

191

Bénéficiaires

86

Jeunes Formés

118

Femmes Formées

Les Acteurs engagés dans la mise en œuvre du programme de formation



Bénéficiaires

Producteurs semenciers ;
Entreprises semencières



Partenaires

Réseaux nationaux des femmes semencières leaders ;
Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (NARS)

3.3. Contenus de Programme Seed business

Module 1 : Aperçu du secteur des semences dans la région

Dans ce module, un état des lieux du secteur semencier dans la sous-région en général et dans chaque pays en particulier est fait en faisant ressortir l'écart entre les besoins potentiels en semences certifiées et l'offre réelle. L'industrie semencière ouest africaine fait alors face à des défis énormes de production, de distribution et d'utilisation généralisée de semences certifiées dans la sous-région. Avec le désengagement des pouvoirs publics de certaines fonctions de la chaîne de valeur semence en se concentrant sur leur rôle régalien, le secteur privé a alors un grand rôle à jouer dans le relèvement de ces défis. A cet effet, les Etats membres de la CEDEAO ont adopté le Règlement C/REG.4/05/2008 du 18 mai 2008 portant harmonisation des règles régissant le contrôle de la qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales dans l'espace CEDEAO et ont responsabilisé le CORAF pour sa mise en œuvre. Depuis la mise en œuvre de cette réglementation beaucoup de changements sont notés dans le secteur semencier de la plupart des Etats membres. Au niveau du privé, au cours des dix années écoulées, beaucoup d'entreprises semencières ont vu le jour et le nombre d'acteurs privés produisant des semences a augmenté dans la région.

L'objectif de ce module était de faire comprendre aux participants que le secteur privé doit travailler de concert avec le secteur public et se professionnaliser à travers la création et la bonne gestion d'entreprises semencières pour relever les défis et rendre disponibles et accessibles les semences de qualité à la grande majorité des producteurs.



Figure 1 : Séance plénière après la présentation du secteur semencier/Bénin

Module 2 : Production, séchage, traitement et stockage de semences de qualité

Ce module a fait ressortir la différence entre les semences certifiées et les semences améliorées, d'une part, et la production semencière et celle de masse, d'autre part. A travers la présentation, toutes les étapes de la production semencière depuis la déclaration des cultures jusqu'à la conservation et le stockage des lots ont été passées en revue avec un accent particulier sur les étapes cruciales en production semencière dont le non-respect entraîne le rejet des parcelles ou des lots de semences. Ces étapes capitales sont : la déclaration de culture, le choix de la parcelle qui doit tenir compte, entre autres, de types de cultures, de l'état sanitaire du site, des antécédents culturaux et de l'isolement des parcelles semencières.

Pour ce qui concerne l'itinéraire technique de production, il est spécifique pour chaque culture et renvoie à la fiche technique de la culture et aux conditions agro écologiques des localités. Aussi, est-il similaire à celui de la production de masse à savoir : la préparation du sol, le semis, la fertilisation, l'entretien des parcelles (désherbage et traitement phytosanitaire). Toutefois, en production semencière, il doit être appliqué avec beaucoup plus de rigueur et de soin. La notion d'épuration qui joue aussi un important rôle dans la qualité de semences a été aussi largement développée. Quant à la récolte et aux opérations post récolte, la communication a mis l'accent sur quand et comment les faire pour garantir la qualité des semences.



Figure 2 : Mme. Patience Koku facilitant le module 2/ Nigéria.

Module 3 : Contrôle de la qualité des semences et conformité avec les systèmes régionaux de certification des semences

Dans ce module, les participants ont été informés du contenu des lois en vigueur portant réglementation des semences végétales qui régit toutes les activités semencières dans le pays concerné. La certification étant un processus de contrôle de qualité des semences au champ et au laboratoire, permet de s'assurer que les semences sont conformes aux normes minimales de pureté variétale. Les normes appliquées sont celles issues du règlement communautaire CEDEAO-UEMOA-CILSS. Le contrôle au champ est réalisé par les agents assermentés des directions régionales en charge de l'agriculture. Elle a pour but de vérifier que les normes et règlements techniques en matière de production de semences sont bien appliqués par les producteurs. Quelques exemples de normes ont été présentés pour quelques cultures.

Au laboratoire, le contrôle porte sur cinq principaux points à savoir la pureté spécifique, la teneur en eau, le test de germination, l'état sanitaire et la pureté variétale. De plus, la communication a abordé le contrôle à postériori et les facteurs pouvant affecter la qualité de semences en cours de stockage, la température et l'humidité de l'air et les dispositions pour les maîtriser.



Figure 3: M. Mallam Ubandoma facilitant le module 3/ Nigéria.

Module 4 : Gestion d'une entreprise semencière

Elle a fait ressortir les conditions préalables de création et de durabilité d'une entreprise semencière ainsi que les critères de choix du type d'entreprises à créer. La communication a abordé le mode de fonctionnement d'une entreprise semencière en mettant l'accent sur les relations qui doivent exister entre les différents acteurs (directs et indirects) du système semencier à partir du schéma d'organisation d'une entreprise semencière. Pour ce qui est de la commercialisation des semences, elle constitue un segment important dans la chaîne de production de semences. Elle fait intervenir un réseau de distributeurs qui est en contact permanent avec les utilisateurs finaux (marché). Compte tenu de l'importance de la commercialisation des semences dans la chaîne de valeur semencière, elle requiert donc une bonne communication et une bonne maîtrise de son environnement de production. L'information ou la communication est un outil important pour faire connaître ou faire la promotion de la semence. Divers canaux de communication peuvent être utilisés (la presse, la télévision, la radio communautaire, l'affichage, l'envoi de catalogue, l'utilisation des réseaux sociaux...). Pour un bon fonctionnement de l'entreprise, une comptabilité régulière est indispensable. L'absence de pièces comptables est non seulement dommageable à l'entreprise mais constitue également un obstacle pour les services des impôts à la taxation proportionnelle de l'activité. D'où l'importance de la mise en place de procédures de gestion dans une entreprise semencière.



Figure 4: Séance en plénière autour du module 4/ Sénégal.

En plus, une thématique sur l'intégration du genre dans le secteur semencier est faite dans toutes les sessions nationales. Cette communication a permis aux participants de relever les défis liés au genre tels que l'accès limité des femmes et des jeunes à la terre, aux semences de qualité, aux financements et aux nouvelles technologies qui, dans leur conception ne prennent souvent pas en compte les besoins sexospécifiques. Face à ces défis, des approches de solutions ont été proposées. Il s'agit, entre autres de la mise à l'échelle des innovations technologiques et la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes dans la dissémination technologique ; le renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur le business des semences et leur organisation en réseaux très actifs dans le sous-secteur semencier.



Figure 4: Séance en plénière autour du module 4/ Sénégal.

3.4. Participation des acteurs

Le programme de formation « Seed Business » a vu la participation de 191 participants répartis dans les cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Nigéria et Sénégal). Les taux de participation varient entre 27 et 61 participants avec une participation moyenne de 38 personnes par pays.

Sur les 191 participants, 62% des bénéficiaires touchés sont des femmes soit 118 femmes et 45% des jeunes soit 86 personnes. Ceci confirme l'importance accordée aux couches « jeunes » et « femmes » dans le cadre du programme. Parmi les jeunes touchés, il est noté plus de femmes (53%) que d'hommes (47%).

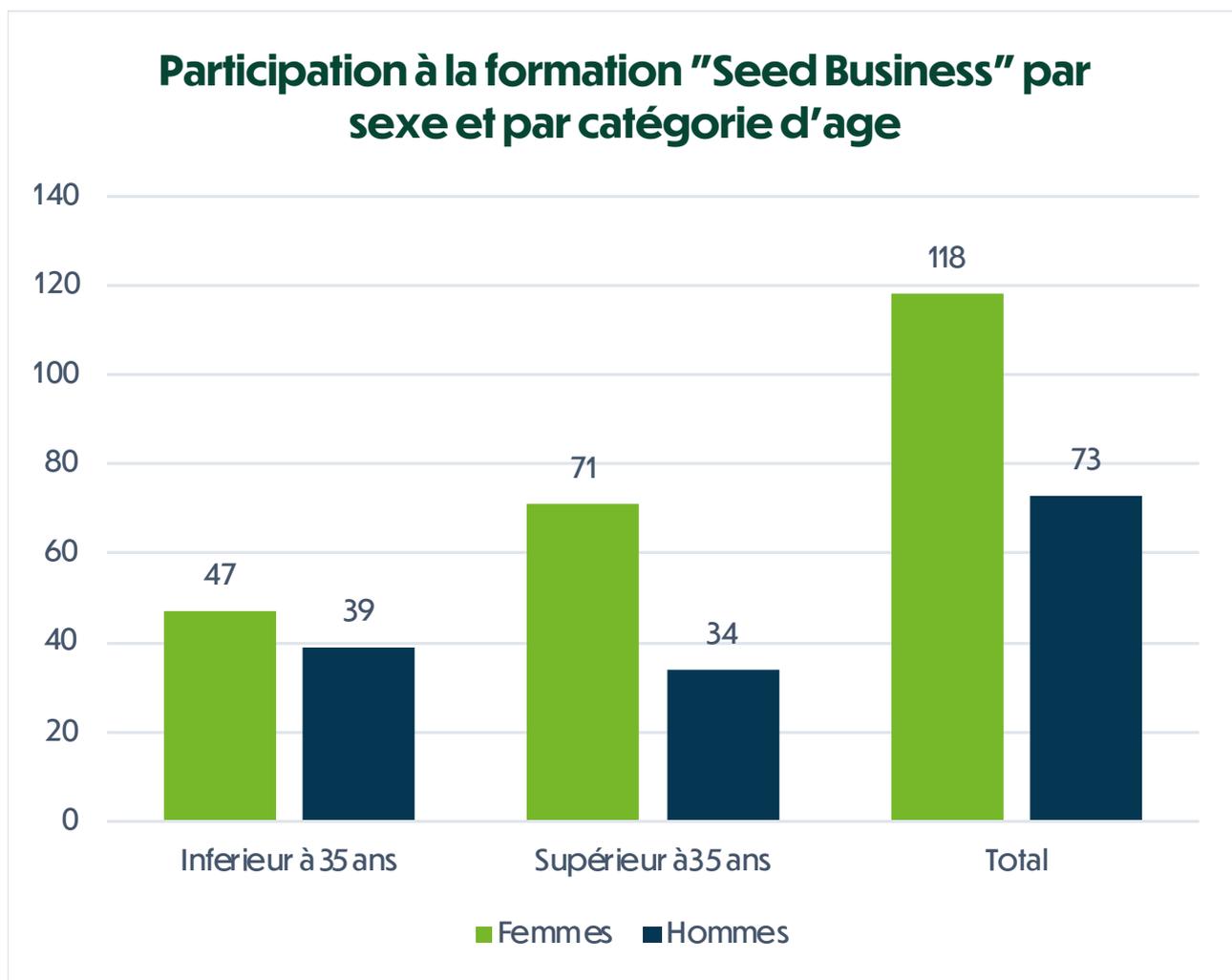


Figure 6 : Répartition de la participation par sexe et par catégorie d'âge

3.5. Quelques récits de bénéficiaires du programme

Salimata est une jeune burkinabé, et productrice de semences. Participante à la formation seed business qu'elle juge d'une importance capitale, elle témoigne en ces termes :

« J'ai personnellement acquis beaucoup de notions sur les bonnes pratiques de production semencière grâce à cette formation Seed Business du CORAF. Je produisais beaucoup de semences mais la commercialisation des produits était parfois très difficile. J'ai compris grâce à cette formation que l'écoulement des semences de bonne qualité se fait en entretenant une bonne symétrie de l'information entre le pôle des producteurs et le pôle des distributeurs. »

Elle rajoute :

« La formation a déjà d'énormes impacts sur la gestion de notre entreprise. En effet, elle nous a permis de mieux maîtriser le fonctionnement de l'entreprise à travers la mise à disposition d'outils de gestion administrative et financière et de d'outils de marketing. Elle a aussi favorisé un réseautage des entreprises semencières. Grâce à la formation, nous restons confiants quant à l'amélioration de nos chiffres d'affaires ».



Salimata OUEDRAOGO (Burkina-Faso)

Gbeze PARFAIT est un béninois actif dans la multiplication et la commercialisation depuis 2013, la formation seed business lui permettra de consolider ses activités et de passer à l'échelle dans la gestion de son entreprise. Il s'exprime en ces termes :

« J'ai personnellement acquis beaucoup de notions sur les bonnes pratiques de production semencière grâce à cette formation Seed Business du CORAF. Je produisais beaucoup de semences mais la commercialisation des produits était parfois très difficile. J'ai compris grâce à cette formation que l'écoulement des semences de bonne qualité se fait en entretenant une bonne symétrie de l'information entre le pôle des producteurs et le pôle des distributeurs. »



Parfait GBEZE (Bénin)

Tracy une jeune nigériane, travaille comme gestionnaire dans une entreprise nigériane de production et de commercialisation de semences dénommée Tecni seeds ltd. En tant que participante à la formation Seed Business dans son pays, elle juge les thèmes de formation abordés très utiles au développement et à la croissance de toute entreprise semencière. Elle s'exprime en ces mots :

« La formation est très importante est a été un système de mise en réseau pour les femmes dans le secteur des semences. De plus, les meilleures techniques de stockage et les interdits ont été évoqués. Sans oublier, le marketing qui montre plusieurs volets stratégiques pour booster les ventes de nos semences ».



Tracy JAMES (Nigeria)

4. Conclusion

Le programme de formations nationales des jeunes et des femmes sur les techniques de production de semences et la gestion efficiente des entreprises semencières promu par le CORAF dans le cadre du projet CAADP-XP4 a prouvé sa pertinence comme réponse à l'accroissement de l'offre de semences de qualité dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce programme, positivement apprécié dans sa globalité par la plupart des bénéficiaires nécessite de s'insérer dans une logique de durabilité. Pour cela, il est recommandé de :

- D'organiser des formations pratiques sur la multiplication de semences et sur la gestion post récolte ;
- De digitaliser le processus de production et de multiplication de semences pour en favoriser l'accès à tout moment ;
- De renforcer le mécanisme de vulgarisation de la recherche agricole sur les technologies semencières nouvelles afin de favoriser leur adoption.



    coraf  infos@coraf.org  coraf.org

